

Formation de Formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail



Objectif :	<p>Le formateur SST :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assure la formation initiale, le maintien et l'actualisation des compétences et le suivi des SST dans le respect des exigences du document de référence INRS en vigueur ; • développe, au travers de la formation qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des causes de l'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise ; • adapte, le cas échéant, une partie de la formation aux risques spécifiques de(s) l'établissement(s) ou du(des) métier(s), en association avec le médecin du travail.
Public concerné :	Toutes personnes souhaitant devenir Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail dans son entreprise.
Prérequis :	<p>Préalablement à la formation de formateur SST, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée ; - avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (https://www.eformation-inrs.fr/) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription) ; - disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression. <p>Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.</p>
Délais d'accès	Selon places restantes
Responsable pédagogique de la formation	Mr Cyril TOUCHET
Programme de la formation :	<ul style="list-style-type: none"> -Justifier la formation SST pour une entreprise. -Répondre à la demande de formation de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités. -S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours. -Justifier la mise en place d'actions de prévention. -Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST. -Animer une action de formation. -Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation (formative et certificative; épreuves définies par le référentiel de certification INRS). -S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST(outil FORPREV, suivi administratif des stagiaires).
Durée initiale :	56 heures de formation en présentiel réparties sur 2 semaines non consécutives, sans travail intersession
Nombre de participants :	Groupe de 5 minimum à 10 maximum
Modalités pédagogiques :	La formation peut se dérouler dans vos locaux ou au centre de formation, elle alterne théorie et pratique. Elle est dispensée sur notre site par un formateur de formateurs SST validé par l'I.N.R.S. qui associera plusieurs méthodes et techniques pédagogiques : démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel, apprentissage, échange avec le groupe, étude de cas concrets, cas concrets formatifs, travail en sous groupes ...

Formation de Formateurs de Sauveteurs Secouristes du Travail



<p>Modalités d'évaluation :</p>	<p>En cours de formation, des évaluations formatives permettront d'évaluer la progression des stagiaires. En vue de l'obtention du certificat de Formateur .S.S.T, deux épreuves certificatives sont proposées en fin de formation de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.</p> <p>Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification du SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du formateur SST».</p> <p>Epreuves certificatives:</p> <p>N°1 en début de la 2ème semaine: Elle permet d'évaluer les domaines de compétence 1 et 2. Elle est réalisée à partir d'un scénario fourni par le formateur. Le stagiaire rédigera une réponse argumentée(maximum 2 pages) dont le contenu, conforme au document de référence, fait apparaître: les avantages de la formation SST dans l'organisation des secours et la démarche de prévention de l'entreprise. L'identification des ressources et des freins avec les moyens mis en œuvre pour les lever. Les modalités d'organisation pédagogiques.</p> <p>Le groupe disposera d'un temps de préparation de deux heures.</p> <p>N°2 en fin de formation: Elle permet d'évaluer les domaines de compétence 3-4-5-6-7. Elle est constituée par une mise en situation pédagogique tirée au sort du futur formateur SST. Le reste du groupe joue le rôle des stagiaires SST.</p> <p>Le candidat disposera d'un temps de préparation d'environ une heure pour réaliser un document retraçant le déroulé de sa séquence pédagogique. Ce document est remis à l'évaluateur au démarrage de la mise en situation pédagogique.</p> <p>Durée: 15 minutes d'animation par stagiaire + 5 minutes d'entretien final avec le formateur afin que le stagiaire justifie ses choix technico-pédagogiques.</p> <p>A l'issue de cette évaluation certificative, si celle-ci est favorable, un certificat de formateur SST valable 36 mois sera délivré au candidat validé. La présence à l'intégralité de la formation est également un critère d'aptitude.</p>
<p>Moyens pédagogiques :</p>	<p>Ordinateur + vidéo projecteur • Diaporama, photos et films • Ecran de projection • Paperboard • Un plan d'intervention SST • Un plan d'action prévention SST • Mannequin adulte, enfant, nourrisson avec des masques individuels faciaux pour chaque participant • Mallette de maquillage (pour la simulation de plaies, brûlures, malaise...) • Coupe de tête montrant la libération des voies aériennes • Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) de formation + du petit matériel (protection buccales, compresses...) • Voie respiratoire adulte, enfant, nourrisson avec pour stagiaire une protection buccale individuelle • Tapis de sol, drap, couvertures de survie • Matériel technique de mises en situation (coup de poing, téléphone, outils de travail...) liens larges et morceau de tissu, garrot tourniquet, coussins hémostatiques...</p>
<p>Documents remis en fin de formation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de fin de formation (article L 6353-1 du code du travail) ; - Carte de formateur SST pour les stagiaires validés. - Divers documents
<p>Coût de la formation</p>	<p>Nous consulter</p>
<p>Lieu</p>	<p>Centre de formation ou sur votre site (si la formation se déroule dans vos locaux prévoir une salle d'une superficie de 50 m2 au minimum)</p>
<p>Accessibilité</p>	<p>Locaux conformes pour l'accueil des personnes en situation de handicap</p>
<p>Dates</p>	<p>Voir planning</p>